



HAL
open science

Alphonse de Lamartine : un poète engagé ?

Jacques Marckert

► **To cite this version:**

Jacques Marckert. Alphonse de Lamartine : un poète engagé ?. L'idéal : Recherche et Expression, Nina El-dridge; Jeanne Barange, Feb 2025, Bordeaux, France. ⟨hal-05071346⟩

HAL Id: hal-05071346

<https://hal.science/hal-05071346v1>

Submitted on 16 May 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

Alphonse de Lamartine : un poète engagé ? – Jacques Marckert

Introduction [diapo 2]

Alphonse de Lamartine est victime d'un réel problème de réception. En 1820, la publication de ses *Méditations* prend la forme d'un « séisme »¹ littéraire par lequel la poésie atteint le plus haut point de l'enthousiasme. Dix ans plus tard, notre auteur accorde une place plus importante à ses préoccupations politiques : il devient député, ministre, et jouera un rôle décisif dans l'instauration de la Deuxième République. [diapo 3] Si la critique générale est amplement revenue sur la manière dont plusieurs détracteurs ont raillé cette double carrière taxée de sentimentalisme, incapable d'abandonner l'ère du « moi » pour la sphère collective, Lamartine est encore aujourd'hui soit l'homme du « Lac », soit l'homme d'État, sans allier deux domaines qu'un injuste hermétisme astreint au divorce.

Avouons que le romantique n'a rien fait pour arranger les choses. D'après lui, la poésie [diapo 4]

ne doit pas se mêler de politique en vers [...] : d'abord, parce que la poésie ne parle pas aux masses, [...] ensuite parce que, la poésie étant la langue de l'immortalité, et la prose étant la langue du temps, ces deux langues ne doivent pas se confondre.²

Au commencement de son art, ajoutons que le versificateur affirme avoir « plus de politique que de poésie dans la tête »³. En 1831, le futur élu sait que « [l]e moment est trop grand pour perdre des heures à aligner des rimes »⁴. Pourtant, une fois parvenu à de hautes responsabilités

¹ Voir « Le petit carnet rouge de Lamartine, essai de critique génétique à partir d'un manuscrit des *Méditations* de Lamartine », <<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-03957722v1/document>>, 2019.

² Alphonse de Lamartine, *Cours familial de littérature*, Paris, Chez l'auteur, tome X, entretien 57, 1860, p. 212-213. Soulignons l'aspect tardif de ce passage. Cependant, Lamartine change légèrement d'avis et affirme en 1862 que « [l]e beau serait de réunir les deux destinées : nul homme ne l'a fait ; mais il n'y a cependant aucune incompatibilité entre l'action et la pensée dans une intelligence complète », *ibid.*, tome XIII, entretien 77, p. 313.

³ Christian Croisille, *Correspondance d'Alphonse de Lamartine. Deuxième série (1807-1829)*, tome IV (1824-1827), Paris, Honoré Champion, 2005, p. 386.

⁴ Christian Croisille, *Correspondance d'Alphonse de Lamartine (1830-1867)*, tome I (1830-1832), Paris, Honoré Champion, 2000, p. 371.

électorales en 1838, l'épistolier déclare à l'inverse « fai[re] en secret des vers par milliers »⁵ avant de se confesser piteusement : « [s]i les électeurs le savaient... »⁶. En somme, le cachotier souffre d'une polarisation largement attisée par ses adversaires et demeure tiraillé entre la plume et l'épée sans se résoudre à choisir, peut-être parce qu'il n'y a pas à trancher pour faire « chanter à la lyre ce cri de la politique »⁷. Effectivement, nous pensons que l'œuvre d'Alphonse de Lamartine contient depuis ses premières pages tous les fondements d'un idéal scrupuleusement décliné : l'activité poétique est le prolégomène à toute politique future et abrite les germes d'un engagement que l'auteur ne fera que déplacer de l'alexandrin pour le planter dans la scène parlementaire.

Notre communication, ainsi, se donne pour ambition de répondre à la question rhétorique formulée par Aurélie Loiseleur : « [l]e poète homme d'État est-il [...] un oxymore ? »⁸. Certaines pistes, inégales, ont déjà été étudiées. **[diapo 5]** Robert Benet considère que les pièces politiques occupent « une place marginale »⁹ dans l'économie générale de notre corpus et Eva Sachs, pour sa part, écrit que Lamartine « chante dans ses poésies [ses] idées sociales »¹⁰ avant de consacrer une trentaine de pages à cette thèse de manière très superficielle. Avec plus d'acuité, Charles de Pomairols remarque que l'« [o]n a vu rarement des facultés aussi diverses, l'aptitude à la politique et le don de la poésie, rapprochées d'aussi près, d'un lien aussi souple, chez le même homme »¹¹, tandis qu'Herbet Lottman porte son attention sur *L'Écrivain engagé et ses ambivalences* en un très bel

⁵ Christian Croisille, *Correspondance d'Alphonse de Lamartine (1830-1867)*, tome II (1833-1837), Paris, Honoré Champion, 2000, p. 636.

⁶ *Id.*

⁷ Alphonse de Lamartine, *Cours familier de littérature*, Paris, Chez l'auteur, 1858, tome VI, entretien 31, p. 54.

⁸ Aurélie Loiseleur, « "La république imaginaire" ou la poésie au pouvoir, l'intrication du poétique et du politique, un cas exemplaire, Lamartine », <[file:///C:/Users/33687/Downloads/RFHIP_026_0069%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/33687/Downloads/RFHIP_026_0069%20(1).pdf)>, 2007. Voir aussi *Lamartine Le Lyrique*, <<https://hal.science/hal-04439515/document>>, 2011, p. 4-5.

⁹ Robert Benet, *Étude sur Lamartine. Les Méditations poétiques*, Paris, Ellipses, 2000, p. 80.

¹⁰ Eva Sachs, *Les Idées sociales de Lamartine jusqu'à 1848*, Paris, Jouve et C^{ie}, 1915, p. 47. Voir aussi les pages 84-112 et 183.

¹¹ Charles de Pomairols, *Lamartine : étude de morale et d'esthétique*, Paris, Hachette et C^{ie}, 1908, p. 45.

ouvrage¹². À rebours ou dans le prolongement de ces points de vue, **[diapo 6]** nous souhaitons offrir une large place aux poèmes de Lamartine en en extrayant trois causes majeures – la lutte contre la peine de mort, l’abolition de l’esclavage, la défense des enfants –, toutes tendues vers « l’horizon de la gloire et de la liberté »¹³ qui doivent avoir le dernier mot.

I – L’abolition de la peine de mort **[diapo 7]**

Le 15 mai 1834, Lamartine prononce un premier réquisitoire « Contre la peine de mort » relayée deux ans après par un autre texte « Sur l’abolition de la peine de mort ». Or, en 1830, notre auteur avait déjà rédigé une ode « Contre la peine de mort », en vers, pour prendre part au combat : **[diapo 8]**

Souviens-toi du jeune poète,
Chénier ! dont sous tes pas le sang est encor chaud,
Dont l’histoire en pleurant répète
Le salut triste à l’échafaud.¹⁴

Par un vibrant tableau saturé d’hyperboles, l’écrivain convoque le souvenir d’un collègue, André Chénier, cruellement guillotiné. Le motif de l’échafaud, « ruissel[ant] de sang »¹⁵ dans un poème de 1824, symbolise l’arbitraire d’une justice malade¹⁶ qu’il incombe au vers de guérir. Lamartine le dit lui-même, en anti-Néron : « [h]onte à qui peut chanter pendant que Rome brûle »¹⁷.

Publiée en 1836, l’épopée *Jocelyn* est cependant la preuve que la marche du progrès n’avance pas malgré les efforts du poète-tribun : **[diapo 9]**

¹² Herbert Lottman, *L’Écrivain engagé et ses ambivalences*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 129-160. Voir plus précisément la page 148.

¹³ Alphonse de Lamartine, *Harold*, in *Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1963, p. 225. Ce volume sera notre édition de référence. Nous abrégons les titres de certains recueils.

¹⁴ Alphonse de Lamartine, *Des Harmonies à Jocelyn*, « Contre la peine de mort », *op. cit.*, p. 501-502.

¹⁵ Alphonse de Lamartine, *Épîtres*, « Épître à M. Casimir Delavigne », *op. cit.*, p. 284.

¹⁶ Voir aussi l’ « Épitaphe des prisonniers français » des *Recueils*, *op. cit.*, p. 1108.

¹⁷ Alphonse de Lamartine, *Des Harmonies à Jocelyn*, « À Némésis », *op. cit.*, p. 508. « Se pourrait-il que notre poète restât insensible aux malheurs de la France ? », se demande Claudius Grillet dans *La Bible dans Lamartine*, Lyon, Paris, Emmanuel Vitte, 1938, p. 175-176.

Un bruit sourd de la mort nous fit deviner l'heure ;
Le geôlier vint rouvrir la lugubre demeure,
Et chercher le vieillard pour l'échafaud ; ses fers
Tombèrent en laissant leurs traces dans ses chairs,
Pour qu'il pût achever le funèbre voyage
Il fallut soutenir son corps miné par l'âge[.]¹⁸

Cette fois, Lamartine conjugue les registres pathétique et frénétique pour exhiber l'horreur d'un épisode plus persuasif que n'importe quel discours dans des strophes où le « sentiment social grandit et envahit peu à peu la place occupée autrefois par le sentiment de l'amour exclusif »¹⁹. Le champ lexical de la terreur plombe les derniers jours d'un condamné dont on devine l'éreintant calvaire, ce même calvaire dont il sera question, enfin, dans *La Chute d'un Ange* de 1838 : **[diapo 10]**

[o]n apporte à leurs pieds le honteux instrument,
Des esclaves d'alors torture et vêtement :
La cruauté de l'homme, en supplices féconde,
Les avait inventés dès l'enfance du monde[.]²⁰

Nous sommes loin, très loin, des belles images auxquelles la poésie lamartinienne a plus d'une fois été réduite. L'heure n'est guère à l'extase, ni à la splendeur, mais à l'« art militant »²¹, à la fresque d'un châtement représenté sans concession.

II – L'« imbécile esclavage »²² **[diapo 11]**

Une fois encore, l'abolition de l'esclavage a fait l'objet de plusieurs diatribes dans les années 1840. En 1850, ce thème est infusé dans le carcan de la rime avec *Toussaint Louverture*, poème dramatique où Lamartine réinvestit ses idéaux sur les planches par un

¹⁸ Alphonse de Lamartine, *Jocelyn*, *op. cit.*, p. 680.

¹⁹ Louis Ulbach, *La France parlementaire I*, Paris, Verboeckhoven et C^{ie}, p. XX.

²⁰ Alphonse de Lamartine, *La Chute d'un Ange*, *op. cit.*, p. 851.

²¹ Claudius Grillet, *La Bible dans Lamartine*, *op. cit.*, p. 380.

²² Alphonse de Lamartine, *La Chute d'un Ange*, *op. cit.*, p. 1013.

scrupuleux travail de mutation générique. Incontestablement, tous les registres sont bons à prendre afin de défendre celles et ceux qui n'ont pas voix au chapitre : **[diapo 12]**

« Sur l'abolition de l'esclavage » (10 mars 1842)	<i>Toussaint Louverture</i> (1850)
[J]e me réjouissais en moi-même de voir ici réunis et fraternisant des hommes, de langues, de patries, d'origines, d'opinions diverses[.] ²³	Il jette au cœur des noirs l'hymne d'humanité, Et des frissons d'amour et de fraternité. Le sang a-t-il donc seul une voix sur la terre ? Écoute ! et vous, enfants, retenez ! ²⁴

Comparer la prise de parole de l'orateur avec son théâtre entérine la cohérence d'une pensée depuis longtemps mûrie. En effet, dans son brillant recueil inaugural, Lamartine oppose déjà les termes « [e]sclave »²⁵ et « liberté »²⁶ pour en extraire une antithèse matricielle vouée à se systématiser. Une « Ode », par exemple, genre politique s'il en est, mérite d'être citée :

[diapo 13]

Déjà nous enseignons au monde
À briser le sceptre des rois ;
Déjà notre audace profonde
Se rit du joug usé des lois.
Secouez, malheureux esclaves,
Secouez d'indignes entraves,
Rentrez dans votre liberté !²⁷

Les anaphores et les impératifs forment l'épine dorsale d'un pamphlet dont les fragments s'égrènent de vers en vers. *La Chute d'un Ange* dénonce « [c]es monstres d'orgueil enivrés d'esclavage »²⁸, les *Harmonies* rendent à « [l]'esclave [s]a liberté »²⁹ et un poème de 1841, finalement, nécessite que l'on s'y arrête davantage : **[diapo 14]**

D'autres tyrans naîtront de ces larmes d'esclaves :

²³ Voir *La Politique de Lamartine. Choix de discours et écrits politiques* II, Paris, Hachette et C^{ie}, 1878, p. 21.

²⁴ Alphonse de Lamartine, *Toussaint Louverture*, *op. cit.*, p. 1264.

²⁵ Alphonse de Lamartine, *Méditations*, « L'Homme », *op. cit.*, p. 6.

²⁶ *Id.*

²⁷ *Ibid.*, « Ode », p. 31. Nous renvoyons à la totalité de cette pièce. Claudius Grillet, dans *La Bible dans Lamartine*, *op. cit.*, p. 305, en souligne la tonalité patriotique.

²⁸ Alphonse de Lamartine, *La Chute d'un Ange*, *op. cit.*, p. 998.

²⁹ Alphonse de Lamartine, *Harmonies*, « Hymne au Christ », *op. cit.*, p. 406.

Diviniser le fer, c'est forger ses entraves !
Avilir les humains, ce n'est pas se grandir ;
C'est éteindre le feu dont on veut resplendir,
C'est abaisser sous soi le sommet où l'on monte,
C'est sculpter sa statue avec un bloc de honte !³⁰

Par le dynamisme du présent de vérité générale, Lamartine prend les allures d'un moraliste énumérant ses principes politiques dans un opuscule qui n'est pas sans rappeler d'autres préceptes : **[diapo 15]**

Le code social à grandir destiné,
A dans notre nature un fondement inné : [...]
Mais ce code, que l'homme a transcrit de sa main,
Se transforme et s'étend avec l'esprit humain. [...]
La justice aujourd'hui peut être crime un jour.
Quand l'homme dans le ciel puisera plus d'amour,
Ce qu'il nomme à présent la loi de la justice
Préparera pour lui la loi du sacrifice,
Loi plus sainte où l'instinct de la fraternité
Dévouera librement l'homme à l'humanité !³¹

À la Voltaire, le romantique propose un *Traité sur la tolérance* en parant ses tropismes d'un voile poétique plus efficace pour les graver dans le marbre et les mémoires par les vertus de la rengaine. En ce sens, l'abolition de l'esclavage est pareille à l'armure d'une partition, en musique, et préside à l'élaboration de l'ensemble d'une œuvre soucieuse de faire varier un même idéal dans différentes tonalités. Notre écrivain compose, transpose, scelle les fiançailles du lyrisme et de la cause publique unis plus que jamais pour le meilleur et pour le pire.

III – « Melancholia »³² **[diapo 16]**

³⁰ Alphonse de Lamartine, *Des Recueils à l'Édition des souscripteurs*, « Ressouvenir du lac Léman », *op. cit.*, p. 1182. Nous renvoyons à la totalité de cette pièce.

³¹ Alphonse de Lamartine, *La Chute d'un Ange*, *op. cit.*, p. 955.

³² Ce titre est celui d'un célèbre poème où Victor Hugo prend notamment la défense des enfants.

Progressivement, notre communication confère à Lamartine une dimension hugolienne que nul ne saurait lui dénier en dépit d'une nette préférence accordée au père de *Cromwell* en ce qui concerne la posture du poète-homme d'État. Avant lui, néanmoins, l'amant d'Elvire conçut l'écriture comme le berceau d'une enfance à défendre face aux fléaux d'un monde hostile et menaçant : **[diapo 17]**

« À M. Félix Guillemardet »	« Je veux peindre la France »
Ces mères expirant de faim le long des routes, De leur mamelle à sec pressant en vain les gouttes, Aux lèvres de leur fils sur leurs genoux gisant ; Le travail arrosant de sa sueur stérile Du sort ingrat et dur l'insatiable argile Qui boit la rosée et le sang ! ³³	Je veux peindre la France une mère affligée, Qui est, entre ses bras, de deux enfants chargée. Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts Des tétons nourriciers ; puis à force de coups D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage Dont nature donnait à son besson l'usage[.] ³⁴

Il est possible que le souvenir d'Agrippa d'Auvigné contamine l'écriture d'un élégiaque tenant sa partie dans l'immense chœur des hérauts littéraires, et il suffit d'ouvrir « Le Désespoir » pour lire avec quelle indignation le sujet lyrique attaque **[diapo 18]**

[I]a fortune toujours du parti des grands crimes !
 Les forfaits couronnés devenus légitimes !
 La gloire au prix du sang !
 Les enfants héritant l'iniquité des pères !
 Et le siècle qui meurt racontant ses misères
 Au siècle renaissant !³⁵

Définitivement, les *Méditations poétiques* ne sont pas le fruit d'un contemplateur égaré dans les méandres de son âme. Celui qui tend bien l'oreille y découvre au contraire un accent plus discret, celui d'un *homme révolté* contre l'éternel retour de la misère. Ainsi Harold, dans le poème éponyme de 1823, observe « [d]es enfants éplorés, en habits d'orphelin ; / Tenant les

³³ Alphonse de Lamartine, *Recueils*, « À M. Félix Guillemardet », *op. cit.*, p. 1112.

³⁴ Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques* (1615), Paris, Gallimard, 1995, p. 80.

³⁵ Alphonse de Lamartine, *Méditations*, « Le Désespoir », *op. cit.*, p. 24. Nous renvoyons à la totalité de cette pièce.

coins flottants des longs linceuls de lin »³⁶. En 1830, Lamartine prolonge ces lambeaux avec l' « Hymne de l'enfant à son réveil » qu'il convient de tenir pour une prière : **[diapo 19]**

Mon Dieu, donne l'onde aux fontaines,
Donne la plume aux passereaux,
Et la laine aux petits agneaux,
Et l'ombre et la rosée aux plaines.

Donne au malade la santé,
Au mendiant le pain qu'il pleure,
À l'orphelin une demeure,
Au prisonnier la liberté.³⁷

Polysyndète et accumulation passent en revue les désirs d'un idéaliste attentif aux *misérables* qui reçoivent tous les hommages. Ce dessein, en outre, atteint son paroxysme avec la « Cantate pour les enfants d'une maison de charité », sept pages fondées sur un dispositif choral où la jeunesse tient le premier rôle. Mentionnons enfin le texte « Aux enfants de M^{me} Léontine de Genoude »³⁸ où le poète enseigne à mourir à ceux qui viennent de voir le jour. Ostensiblement, Lamartine glorifie les faibles et les déclassés dans un chapelet d'éloges invitant tout lecteur à saisir l'unité d'une production tournée vers autrui. Depuis « L'Isolement » qui ouvrait ses œuvres complètes, l'auteur esquivait désormais le narcissisme et l'introspection pour mettre son ardeur au service de la communauté : **[diapo 20]**

Frère ! le temps n'est plus où j'écoutais mon âme
Se plaindre et soupirer comme une faible femme[.] [...]
Puis mon cœur, insensible à ses propres misères,
S'est élargi plus tard aux douleurs de mes frères[.]³⁹

³⁶ Alphonse de Lamartine, *Harold*, *op. cit.*, p. 220.

³⁷ Alphonse de Lamartine, *Harmonies*, « Hymne de l'enfant à son réveil », *op. cit.*, p. 316.

³⁸ Alphonse de Lamartine, *Des Harmonies à Jocelyn*, « Aux enfants de M^{me} Léontine de Genoude », *op. cit.*, p. 545-546.

³⁹ Alphonse de Lamartine, *Recueils*, « À M. Félix Guillemandet », *op. cit.*, p. 1109-1110. Nous renvoyons à la totalité de cette pièce.

IV – « [R]etrouver la liberté bannie »⁴⁰ [diapo 21]

Les trois causes politiques que nous avons mises en évidence au sein de la poésie lamartinienne appartiennent à un même programme libertaire où s'affine l'engagement de l'écrivain. Parmi nombre d'importants passages, retenons simplement « La Liberté », dans les *Nouvelles Méditations*, harangüée par le narrateur : [diapo 22]

Liberté ! nom sacré, profané par cet âge,
J'ai toujours dans mon cœur adoré ton image[.]⁴¹

Soutenue par la ponctuation exclamative, l'allégorie⁴² renvoie à une déesse à laquelle il faut adresser ses supplications. Or, Lamartine va poursuivre cette incarnation dans une pièce de circonstance⁴³ qui est loin de faire exception. Faute de place, mentionnons simplement [diapo 23] « César ou la veille de Pharsale »⁴⁴, les odes « [S]ur la naissance du duc de Bordeaux »⁴⁵, « Sur l'ingratitude des peuples »⁴⁶, sur « L'Amour de la gloire »⁴⁷ et « [S]ur le rétablissement de la statue d'Henri IV »⁴⁸, les vers « Au prince royal de Bavière »⁴⁹ et « À sa majesté l'empereur de Russie »⁵⁰, le « Toast porté dans un banquet national »⁵¹ et le poème sur « [La Mort du duc d'Enghien] »⁵². Parmi cette constellation politique, le *Chant du sacre*, quant à lui, se résout presque sur cet extrait du plus grand intérêt : [diapo 24]

LIBERTÉ ! dont la Grèce a salué l'aurore,
Que d'un berceau de feu ce siècle vit éclore,

⁴⁰ Alphonse de Lamartine, *Édition des souscripteurs*, « L'Hirondelle », *op. cit.*, p. 1253.

⁴¹ Alphonse de Lamartine, *Nouvelles Méditations*, « La Liberté, ou une nuit à Rome », *op. cit.*, p. 170. Nous renvoyons à la totalité de cette pièce.

⁴² Voir aussi la page 198 des *Œuvres poétiques complètes*, *op. cit.*

⁴³ Sur ce point, voir *Lamartine : étude de morale et d'esthétique*, *op. cit.*, p. 68 et suivantes.

⁴⁴ Alphonse de Lamartine, *Œuvres posthumes*, « César ou la veille de Pharsale », *op. cit.*, p. 1736.

⁴⁵ Alphonse de Lamartine, *Méditations*, « Ode sur la naissance du duc de Bordeaux », *op. cit.*, p. 42-45. Sur ce texte, voir l'*Étude sur Lamartine. Les Méditations poétiques*, *op. cit.*, p. 30.

⁴⁶ Alphonse de Lamartine, *Édition des souscripteurs*, « Sur l'ingratitude des peuples », *op. cit.*, p. 1220-1224.

⁴⁷ Alphonse de Lamartine, *Œuvres posthumes*, « L'Amour de la gloire », *op. cit.*, p. 1623-1624.

⁴⁸ *Ibid.*, « [Ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV] », p. 1737-1738.

⁴⁹ Alphonse de Lamartine, *Des Harmonies à Jocelyn*, « Au prince royal de Bavière », *op. cit.*, p. 552-553.

⁵⁰ Alphonse de Lamartine, *Œuvres posthumes*, « À sa majesté l'empereur de Russie », *op. cit.*, p. 1742-1743.

⁵¹ Alphonse de Lamartine, *Recueils*, « Toast », *op. cit.*, p. 1114-1117. Sur ce texte, voir *La Lyre désenchantée*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 133.

⁵² Alphonse de Lamartine, *Œuvres posthumes*, « [La Mort du duc d'Enghien] », *op. cit.*, p. 1731-1732.

Viens ! [...]
Chaque peuple à son tour te possède ou t'espère,
Et ton œil cherche en vain un tyran sur la terre !
Viens donc ! viens, il est temps, tardive LIBERTÉ !⁵³

Les majuscules, dans notre édition de référence, marquent la progression d'une valeur cardinale qui gagne du terrain. Conjointement, l'épanadiplose fait apparaître deux bornes au milieu desquelles gravite l'espoir d'un poète prônant la complète émancipation. Ces bornes, toutefois, sont loin d'être imperméables au point que le substantif qui nous intéresse réapparaît dans un précieux texte de 1831. Cette année, le journal *Némésis* reproche à Lamartine l'usage du terme « liberté » dans une de ses déclarations. En réponse à l'allégation, notre auteur assume ses propos : **[diapo 25]**

La liberté ! ce mot dans ma bouche t'outrage ?
Tu crois qu'un sang d'ilote est assez pur pour moi,
Et que Dieu de ses dons fit un digne partage,
L'esclavage pour nous, la liberté pour toi ?⁵⁴

On retrouve ici le goût de l'accusé pour la scansion, la répétition, si bien que l'« ange de la justice et de la liberté »⁵⁵ auréole tant sa politique que sa poétique.

Concluons de ces analyses que nous avons affaire à une utopie, concept donnant son titre à un poème de 1837 avec lequel Lamartine pourfend « [l]a guerre »⁵⁶ et « la tyrannie »⁵⁷ en faveur « du bonheur commun »⁵⁸ qu'il est possible de savourer dans une perspective évangélique. Un tel élan, nous l'éprouvons dans « La Marseillaise de la paix »⁵⁹, déjà

⁵³ Alphonse de Lamartine, *Chant du sacre*, *op. cit.*, p. 270-271. Voir aussi la page 259.

⁵⁴ Alphonse de Lamartine, *Des Harmonies à Jocelyn*, « À Némésis », *op. cit.*, p. 509. Nous renvoyons à la totalité de cette pièce. Notons que cette dernière est rangée dans la section des « [Odes politiques] » de notre édition de référence.

⁵⁵ Alphonse de Lamartine, *La Chute d'un Ange*, *op. cit.*, p. 1062.

⁵⁶ Alphonse de Lamartine, *Recueils*, « Utopie », *op. cit.*, p. 1154.

⁵⁷ *Id.*

⁵⁸ *Id.* Nous renvoyons à la totalité de cette pièce.

⁵⁹ Alphonse de Lamartine, *Des Recueils à l'Édition des souscripteurs*, « La Marseillaise de la paix », *op. cit.*, p. 1173-1177.

commentée par nos soins⁶⁰, et dans « Bonaparte »⁶¹ où le satiriste dénonce les dérives du premier empereur. L'autorité est battue en brèche dans *Les Visions*⁶², dans « Les Révolutions »⁶³, mais aussi dans *Jocelyn* dont la toile de fond repose sur les événements de 1793⁶⁴ : **[diapo 26]**

L'autre monde, animé d'un autre esprit de vie,
Ou d'un souffle de mort, de colère et d'envie,
Mugit autour de nous, et jusqu'en ce saint lieu,
Poursuit de ses fureurs les serviteurs de Dieu.⁶⁵

La tempête avant la tempête plane sur un récit mentionnant encore « [l]es révolutions, ce solstice des crimes »⁶⁶ entravant le bon déroulement de l'Histoire : **[diapo 27]**

Tout à coup comme atteints d'une rage insensée,
Ces hommes, se levant à la même pensée,
Portent la hache aux troncs, font crouler à leurs pieds
Ces dômes où les nids s'étaient multipliés ;
Et les brutes des bois sortant de leurs repaires
Et les oiseaux, fuyant les cimes séculaires
Contemplaient la ruine avec un œil d'horreur,
Ne comprenaient pas l'œuvre et maudissaient du cœur
Cette race stupide acharnée à sa perte,
Qui détruit jusqu'au ciel l'ombre qui l'a couverte !⁶⁷

La diérèse frappant le terme « ruine » condense l'ampleur d'un désastre dont l'hypotypose abrite en creux l'« idéal politique »⁶⁸ lamartinien. « Chanter ? il n'est plus temps »⁶⁹, admettra

⁶⁰ Jacques Marckert, « Commentaire linéaire de "La Marseillaise de la paix" (Alphonse de Lamartine) », <<https://hal.science/hal-04794888v1/document>>, 2024.

⁶¹ Alphonse de Lamartine, *Nouvelles Méditations*, « Bonaparte », *op. cit.*, p. 118-123.

⁶² Alphonse de Lamartine, *Les Visions*, *op. cit.*, p. 1415.

⁶³ Alphonse de Lamartine, *Des Harmonies à Jocelyn*, « Les Révolutions », *op. cit.*, p. 510-519. Notons que cette pièce est rangée dans la section des « [Odes politiques] » de notre édition de référence.

⁶⁴ Sur ces liens, voir *Lamartine, Napoli, L'Italia*, Italie, Guida Editori, 1992, p. 50, et les *Fictions de la Révolution 1789-1912*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 213 et suivantes, Enfin, on se reportera à *La Bible dans Lamartine*, *op. cit.*, p. 225.

⁶⁵ Alphonse de Lamartine, *Jocelyn*, *op. cit.*, p. 595.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 599.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 724-725.

le romantique à cet égard, car l'heure est venue de représenter l'univers tel qu'il est, tel qu'il pourrait être, ce qui est après tout la même chose. **[diapo 28]**

Fier alors du péril, le poète partage
La sainte gloire du guerrier,
Et cueille, transporté de joie et de courage,
Quelques rameaux sanglants de son même laurier⁷⁰

pour les poser sur la tête d'un monde qui ne l'a que trop perdue.

Conclusion [diapo 29]

Précisons sur-le-champ que les choix que nous avons dû opérer dans la sélection de nos citations sont un argument prouvant que la poésie lamartinienne déborde de politique. Effectivement, Émile Deschanel soutient que notre auteur fut « le poète et le politique de l'idéal »⁷¹, Ernest Zyromski en fait un « grand idéaliste »⁷² et Charles Alexandre reconnaît que son contemporain « mêle avec bonheur la poésie à la politique »⁷³ grâce à « une suprême action d'enchantement, d'élévation et d'idéal »⁷⁴. Autrement dit, toutes les voix se font écho pour ne pas scinder deux domaines dont nous avons montré l'hybridité chez un homme qui ne répugne guère à quitter sa tour d'ivoire. Sans équivoque, Alphonse de Lamartine, est un engagé associant ses vers et ses rêves dans une œuvre en palimpseste où lyrisme et rhétorique se superposent sans s'annuler. Insécable, l'écrivain conçoit ses poèmes comme un laboratoire idéaliste enclenchant la maturation d'une apologie qui n'a jamais fluctué pour embrasser les causes d'un siècle gouverné par l'infâmie. Nul ne sera surpris, dès lors, de ces lignes de 1834 où notre auteur prophétise avec emphase : **[diapo 30]**

⁶⁸ Robert Mattlé, *Lamartine voyageur*, Paris, E. de Boccard, 1936, p. 438.

⁶⁹ Alphonse de Lamartine, *Œuvres posthumes*, « À la princesse Julie Bonaparte », *op. cit.*, p. 1791.

⁷⁰ Alphonse de Lamartine, *Épîtres*, « Épître à M. Amédée de P..... », *op. cit.*, p. 282.

⁷¹ Émile Deschanel, Paris, Calmann Lévy, 1893, *Lamartine I*, *op. cit.*, p. II. Voir aussi la page 291.

⁷² Ernest Zyromski, *Lamartine poète lyrique*, Paris, Armand Colin et C^{ie}, 1897, p. 135.

⁷³ Charles Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, Paris, G. Charpentier et Cie, 1884, p. 157.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 427.

La poésie sera de la raison chantée, voilà sa destinée pour longtemps ; elle sera philosophique, religieuse, politique, sociale, comme les époques que le genre humain va traverser ; elle sera intime surtout, personnelle, méditative et grave ; non plus un jeu de l'esprit, un caprice mélodieux de la pensée légère et superficielle, mais l'écho profond, réel, sincère, des plus hautes conceptions de l'intelligence, des plus mystérieuses impressions de l'âme.⁷⁵

Déplorons pour finir que nul n'ait entendu les sirènes de Lamartine qui, lors de l'élection présidentielle de 1848, fut battu par Napoléon III en récoltant 0,28% des voix. De ce cuisant échec naîtront les stances « Au comte d'Orsay », cette plainte pleine de lassitude où le malheureux candidat quitte en partie l'art et le ministère : **[diapo 31]**

Que la feuille d'hiver au vent des nuits semée,
Que du coteau natal l'argile encore aimée,
Couvrent vite mon front moulé sous son linceul !
Je ne veux de vos bruits qu'un souffle dans la brise,
Un nom inachevé dans un cœur qui se brise !
J'ai vécu pour la foule, et je veux dormir seul.⁷⁶

⁷⁵ Voir l'édition des *Méditations poétiques* par Aurélie Loiseleur, Paris, Le Livre de Poche, 2006, p. 253.

⁷⁶ Alphonse de Lamartine, « Au comte d'Orsay », *op. cit.*, p. 1403. Nous renvoyons à la totalité de cette pièce.